



Fédération Française  
pour les liens sociaux

# Faire la ville du lien

## 10 engagements municipaux

pour faire du lien social un levier de développement territorial et de résilience



[contact@nosliens.fr](mailto:contact@nosliens.fr)



[www.nosliens.fr](http://www.nosliens.fr)



Fédération française pour les liens sociaux

SOPHORE AVANT

## Faire du lien social un levier de développement territorial et de résilience locale

La solitude et l'isolement social constituent désormais des phénomènes massifs et durables, qui traversent l'ensemble des âges, des milieux sociaux et des territoires. Selon l'étude Solitudes 2025 de la Fondation de France, près d'un tiers des Français se trouvent en situation d'isolement relationnel, tandis qu'un quart déclarent se sentir seuls.

Réduire le lien social à une fragilité individuelle serait pourtant une erreur d'analyse. L'affaiblissement des relations ordinaires affecte aussi la vitalité des territoires, la participation citoyenne, la confiance collective, l'accès aux droits, la santé globale et la capacité des communautés à faire face aux crises. Là où les liens se distendent, les tensions augmentent, les services s'engorgent et l'action publique perd en efficacité. À l'inverse, des liens sociaux de qualité constituent un facteur reconnu de bien-être, de prévention et de résilience territoriale.

Ces évolutions s'inscrivent dans des transformations profondes des modes de vie : urbanisation fragmentée, raréfaction des espaces de sociabilité de proximité, segmentation des parcours, numérisation accélérée des interactions. Elles relèvent avant tout de conditions sociales, spatiales et organisationnelles qui rendent la rencontre plus rare et le lien plus fragile.

Dans ce contexte, la **commune occupe une place singulière**. Collectivité de proximité, elle organise les espaces du quotidien, l'action sociale de premier niveau, la vie associative et les formes ordinaires de la démocratie locale. Sans disposer de la compétence sanitaire au sens strict, elle agit de manière décisive sur les déterminants sociaux du bien-être, de la participation et de l'appartenance. À ce titre, elle joue un rôle central dans la capacité d'un territoire à tenir dans la durée.

Le cadre juridique communal le permet pleinement. À travers les centres communaux d'action sociale, l'aménagement de l'espace public, la gestion des équipements, le soutien à la vie associative, l'animation démocratique et la prévention sociale, les municipalités disposent de leviers concrets pour repérer, orienter, organiser et rendre visibles des ressources locales.

Ce cahier de plaidoyer part de cette conviction : développer le lien social n'est ni une posture morale, ni une politique accessoire, mais **un choix stratégique de développement territorial**. Reconnaître le lien social comme un objet explicite de politique publique locale, c'est renforcer la capacité d'une commune à prévenir les fragilités, à soutenir la participation, à améliorer la santé globale et à accroître sa résilience face aux crises sociales, sanitaires ou démocratiques.

Issu des Rencontres du lien organisées en octobre 2025, ce document ne propose ni modèle clé en main ni doctrine uniforme. Il assume la diversité des contextes territoriaux et des priorités locales. Les dix engagements présentés ici ont été conçus pour être juridiquement fondés, politiquement appropriables et opérationnellement réalisables. Ils visent à outiller les équipes municipales et à éclairer les débuts de mandat autour d'une idée simple et structurante.

**Faire la ville du lien, c'est renforcer durablement la capacité d'un territoire à vivre, décider et faire face ensemble.**





# FAIRE LA VILLE DU LIEN

Dix engagements municipaux pour agir sur les liens sociaux

**01**

**Concevoir l'espace public comme une infrastructure relationnelle**

**03**

**Mettre l'enfance et la jeunesse au cœur du lien social**

**05**

**Prévenir l'isolement des seniors et soutenir le maintien des liens tout au long de la vie**

**07**

**Faire du numérique un pont vers le lien humain**

**09**

**Faire du dialogue et de l'écoute une compétence collective locale**

**02**

**Développer des lieux de proximité qui font lien**

**04**

**Renforcer les liens intergénérationnels comme politique du quotidien**

**06**

**Déployer une politique locale de prescription sociale**

**08**

**Soutenir la vie associative comme infrastructure du lien**

**10**

**Évaluer et rendre visible la politique du lien**

Engagement

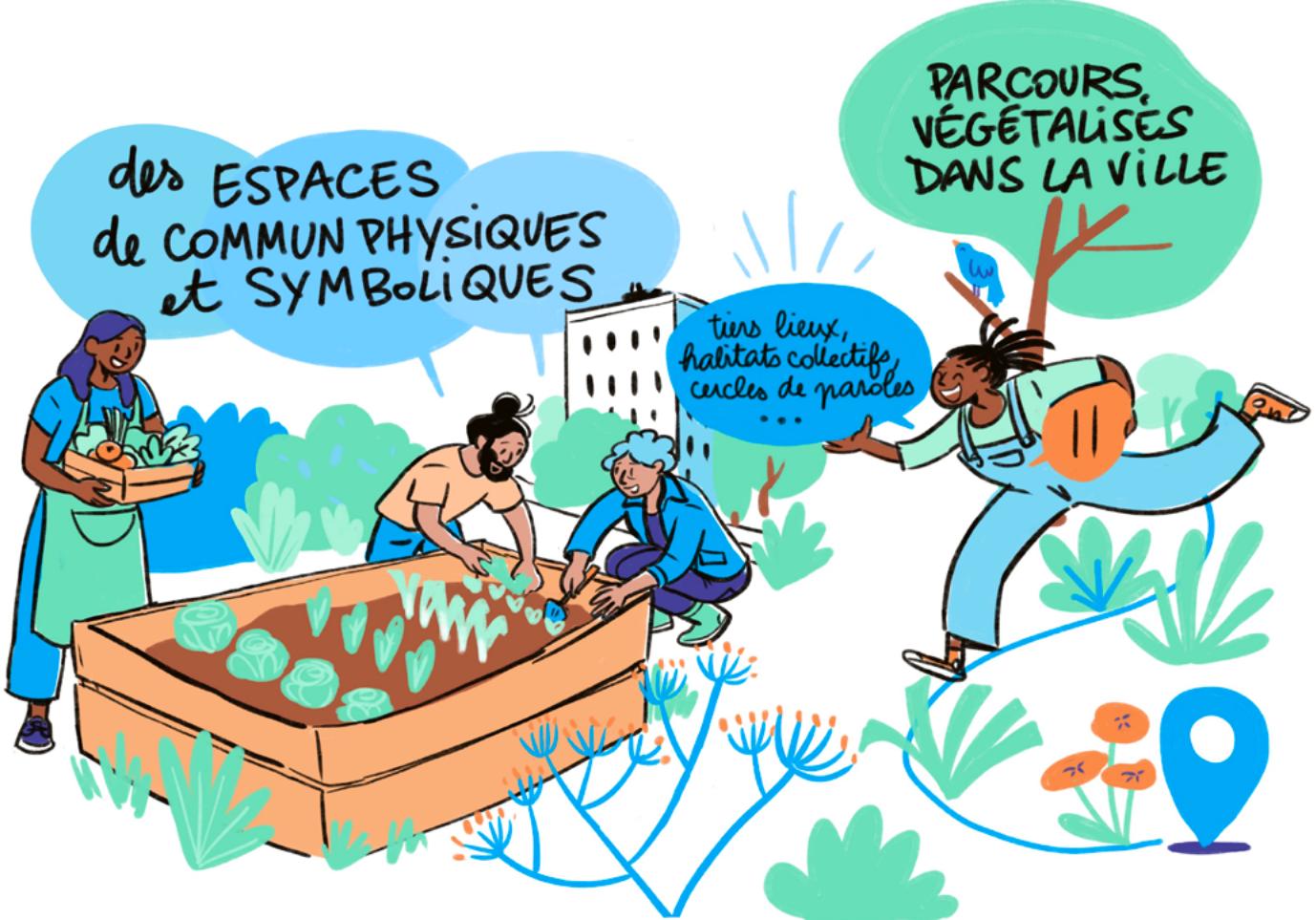
# 01

## Concevoir l'espace public comme une **infrastructure relationnelle**

### Principe

L'espace public constitue un cadre de vie partagé, dans lequel se jouent des formes ordinaires de présence, de rencontre et de cohabitation. Pensé uniquement à partir de la circulation, de la sécurité ou de la performance fonctionnelle, il tend à réduire les occasions de relation. Lorsqu'il intègre explicitement des usages sociaux, il devient au contraire **un levier structurant du lien social**.

Concevoir l'espace public comme une infrastructure relationnelle, c'est reconnaître que l'aménagement, le mobilier, les usages et la présence humaine influencent directement les **possibilités de rencontre et de sociabilité du quotidien**. Il ne s'agit pas de fabriquer du lien, mais de créer des conditions favorables à des interactions ordinaires, accessibles à tous.

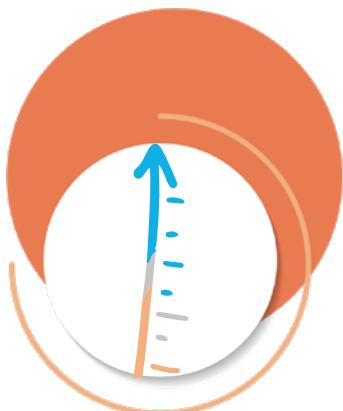


## Ce que peut faire une commune



### Créer et préserver des espaces de commun physiques et symboliques

Une commune peut agir en aménageant et en valorisant des espaces publics qui favorisent l'arrêt, la présence et l'échange, notamment par la création de places, placettes, bancs, tables, jardins partagés ou micro-espaces de séjour. Cette attention est particulièrement déterminante dans les quartiers peu dotés en lieux de sociabilité. Elle suppose également de questionner certains choix d'aménagement dissuasifs ou exclusants, tels que le mobilier anti-station ou la suppression systématique des bancs, au profit d'espaces réellement accessibles à tous les âges, à toutes les mobilités et à toutes les conditions sociales.



### Développer des parcours et continuités relationnelles dans la ville

La commune peut renforcer les conditions de la rencontre en pensant les déplacements du quotidien comme des expériences de vie à part entière. La création ou l'amélioration de cheminements piétons et cyclables continus, agréables et sécurisés favorise la promenade, la déambulation et les rencontres informelles. L'intégration de parcours végétalisés reliant des lieux de vie – équipements, commerces, espaces verts – contribue à la fois au bien-être, à la santé et à la sociabilité.



### Assurer une présence humaine qui rende l'espace accueillant

La qualité relationnelle de l'espace public repose largement sur la présence humaine qui l'anime. Une commune peut agir en renforçant la présence d'agents municipaux, de médiateurs ou de partenaires associatifs dans certains espaces publics, non dans une logique de contrôle, mais d'accueil, de régulation et de facilitation des usages. L'espace public accueille aussi des présences et des pratiques qui ne font pas toujours consensus : la médiation de proximité contribue alors à rendre possible la cohabitation, sans invisibiliser les tensions ni exclure certains publics.

### Un exemple inspirant

#### Quand la rue redevient un lieu de vie : les super-îlots de Barcelone (Espagne)

La ville de Barcelone a transformé certains îlots urbains en espaces à circulation fortement réduite, réaffectés aux usages sociaux : bancs, végétation, jeux, événements de proximité. Sans créer de dispositif social spécifique, ces aménagements ont favorisé la présence, les rencontres spontanées et les interactions quotidiennes, en redonnant une fonction relationnelle à l'espace public.

Engagement

# 02

## Développer des lieux de proximité qui font lien

### Principe

Le lien social ne se construit pas uniquement dans l'espace public ouvert. Il se tisse aussi dans des lieux identifiables, réguliers et accessibles, où l'on peut entrer sans justification particulière, rester sans obligation de consommer et revenir sans être assigné à un statut.

Bibliothèques, maisons de quartier, tiers-lieux municipaux, centres sociaux ou équipements culturels et sportifs constituent

une infrastructure relationnelle discrète mais décisive. Lorsqu'ils sont ouverts, accueillants et pensés comme des espaces de présence autant que d'activité, ils favorisent des formes de sociabilité ordinaires, intergénérationnelles et non stigmatisantes. Développer des lieux qui font lien ne consiste pas nécessairement à en multiplier le nombre, mais à **interroger les usages, les conditions d'accès et les formes d'accueil** des lieux existants.

### Ce que peut faire une commune

#### Créer et préserver des espaces de commun accessibles et accueillants

Une commune peut identifier, soutenir et faire évoluer des lieux de proximité – bibliothèques, maisons de quartier, centres sociaux, équipements culturels ou sportifs, jardins partagés ou commerces de proximité – comme de véritables espaces de commun. Cela suppose de porter une attention particulière aux conditions d'accès : horaires adaptés aux rythmes de vie, tarification juste, gratuité ou faible coût lorsque cela est possible, absence d'obligation d'inscription pour certaines plages, lisibilité des usages.

#### Soutenir des usages sociaux de ces lieux au quotidien

Au-delà des activités proposées, la commune peut favoriser des usages fondés sur la présence, la régularité et la convivialité ordinaire. Il s'agit de reconnaître la valeur des temps informels, des moments sans objectif précis, des usages qui ne relèvent ni de la performance ni de la consommation. En soutenant des formats simples, récurrents et ouverts, plutôt que des événements ponctuels fortement cadrés, les collectivités permettent à ces lieux de devenir des repères relationnels durables dans le quotidien des habitants.

#### Assurer une présence humaine favorisant l'hospitalité et la continuité

La qualité du lien dans ces lieux repose largement sur celles et ceux qui les font vivre. La commune peut agir en valorisant les fonctions d'accueil, d'écoute et de facilitation assurées par agents, animateurs ou médiateurs. La stabilité des équipes, la continuité des présences et la reconnaissance de ce travail souvent invisible favorisent un climat de confiance, propice à la rencontre et à l'ancrage durable des habitants.

#### Un exemple inspirant

#### Les bibliothèques comme places publiques contemporaines : Helsinki (Finlande)

À Helsinki, les bibliothèques municipales, et notamment Oodi, sont conçues comme des lieux ouverts, gratuits et non marchands, mêlant culture, travail collectif, ateliers et rencontres informelles. Ces équipements publics existants ont été repensés comme des lieux de vie favorisant la mixité des usages et des publics, et contribuant directement au lien social.

Engagement

# 03

## Mettre l'enfance et la jeunesse au cœur du lien social

### Principe

L'enfance et la jeunesse constituent des périodes décisives dans la construction du lien social, du sentiment d'appartenance et de la capacité à entrer en relation avec les autres. Les expériences vécues durant ces années structurent durablement les rapports aux autres, aux institutions et au collectif.

À travers les temps périscolaires, les politiques jeunesse, les équipements de proximité, les espaces publics et la vie associative, les

communes façonnent des environnements relationnels qui peuvent soit renforcer l'isolement, soit favoriser la coopération, l'engagement et la participation. Mettre l'enfance et la jeunesse au cœur du lien social consiste à **créer des cadres éducatifs, sociaux et citoyens permettant de faire l'expérience concrète du collectif, de la réciprocité et de la contribution**, sans médicaliser ni psychologiser les parcours.

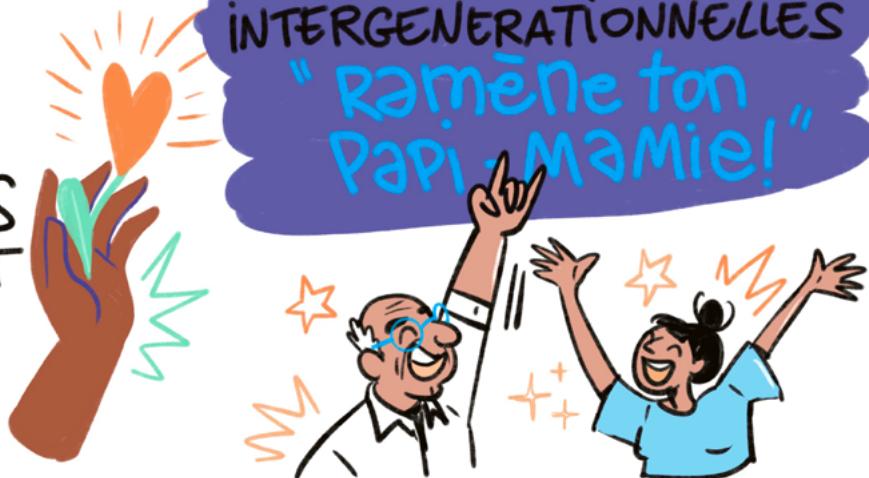


**10** Séances de bénévolat & d'actions solidaires

**DU BUDGET POUR DES ACTIVITÉS DE LIEN SOCIAL PAR ANNÉE SCOLAIRE**

les voyages forment la jeunesse!

**Soirées intergénérationnelles "Ramène ton Papi-Mamie!"**



## Ce que peut faire une commune



### Créer des espaces et des temps favorisant la coopération entre enfants et jeunes

Dans le cadre de ses compétences éducatives, périscolaires et de jeunesse, une commune peut soutenir des espaces et des temps spécifiquement pensés pour développer la coopération, l'entraide et le faire ensemble. Cela passe par des activités collectives, culturelles, sportives ou citoyennes, où la relation prime sur la performance individuelle et où les enfants et les jeunes font l'expérience concrète de l'action collective et de la citoyenneté vécue.



### Soutenir le lien social et la coopération dans les temps périscolaires

Les temps périscolaires constituent un levier majeur de socialisation, souvent sous-exploité. Une commune peut agir en faisant de ces temps des espaces explicitement dédiés au lien social, à la coopération et à l'apprentissage du vivre-ensemble. Cela suppose de former et d'accompagner les animateurs et animatrices, en leur donnant des outils et des moyens adaptés pour favoriser l'inclusion, la participation, la gestion des dynamiques de groupe et la prévention de l'isolement, sans transformer cette mission en injonction supplémentaire.



### Soutenir l'engagement solidaire et citoyen des jeunes dans la vie locale

La commune peut encourager et reconnaître l'engagement des jeunes dans des actions solidaires, citoyennes ou d'intérêt général à l'échelle du territoire. En facilitant l'accès à des projets portés par les jeunes eux-mêmes, en soutenant des initiatives collectives ou des instances de participation adaptées à leur âge, elle contribue à renforcer le sentiment d'utilité sociale, d'appartenance et de responsabilité collective.

Un exemple **inspirant**

#### **Faire des temps périscolaires des espaces de socialisation : Rennes (France)**

La ville de Rennes investit les temps périscolaires comme des espaces éducatifs à part entière, en mettant l'accent sur la coopération, la participation des enfants et la formation des animateurs. Le lien social y est travaillé dans des temps ordinaires, universels, relevant pleinement de la compétence municipale.



Engagement

# 04

## Renforcer les liens intergénérationnels comme politique du quotidien

### Principe

Les liens entre générations constituent **un socle essentiel de la cohésion sociale**, aujourd'hui fragilisé par la segmentation croissante des âges de la vie, la spécialisation des lieux et l'évolution des modes de vie. Ces dynamiques réduisent les occasions ordinaires de rencontre entre générations.

Le lien intergénérationnel ne relève pas uniquement de la solidarité ou de la transmission. Il participe à la reconnaissance mutuelle, à la

lutte contre les stéréotypes liés à l'âge et au sentiment d'appartenance à une communauté de vie. Inscrit dans le quotidien, il bénéficie à l'ensemble des générations, en particulier aux plus jeunes et aux plus âgés, souvent exposés à des formes spécifiques d'isolement. Le renforcer suppose moins de créer des dispositifs exceptionnels que **d'organiser durablement des conditions de rencontre, de coopération et de partage**.

### Ce que peut faire une commune

#### Soutenir des projets intergénérationnels portés par les acteurs locaux

Les communes peuvent encourager et accompagner des initiatives intergénérationnelles portées par des associations, des établissements, des collectifs d'habitants ou des services municipaux. En soutenant des projets simples, reproductibles et inscrits dans la durée, elles contribuent à ancrer le lien intergénérationnel dans la vie locale. Ce soutien peut prendre des formes variées : mise à disposition de lieux, appui logistique, coordination entre acteurs, reconnaissance institutionnelle, ou rapprochement d'équipements et de publics de générations différentes.

#### Faire de l'intergénérationnel un fil conducteur des politiques municipales

Au-delà des projets dédiés, une commune peut intégrer une attention intergénérationnelle dans l'ensemble de ses politiques : culture, sport, action sociale, aménagement, vie associative ou habitat. En questionnant systématiquement les publics concernés, les modalités de participation et les effets sur les relations entre générations, la collectivité favorise une approche transversale du lien intergénérationnel, sans le cantonner à un champ spécifique ni le réduire à des événements ponctuels.

#### Un exemple inspirant

#### Coopérer pour créer du lien : les “pactes de collaboration” de Bologne (Italie)

La commune de Bologne a mis en place des Patti di collaborazione, permettant aux habitants, associations et institutions de gérer ensemble des biens communs (jardins, lieux, projets). Ces cadres juridiques favorisent des dynamiques intergénérationnelles durables, ancrées dans l'action collective locale.

# Engagement 05

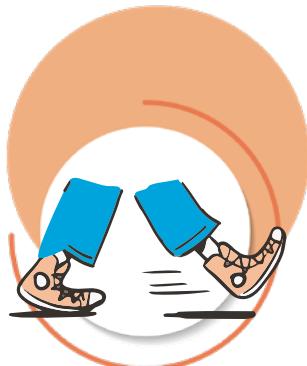
## Prévenir l'isolement des seniors et soutenir le maintien des liens tout au long de la vie

### Principe

L'isolement des seniors n'est pas une fatalité individuelle : c'est un défi collectif qui engage la responsabilité politique des communes. L'avancée en âge rend plus visibles les fragilités — mobilité réduite, retrait social, perte de proches — mais ces fragilités peuvent être largement compensées lorsque les territoires s'organisent autour d'un objectif partagé : garantir à chacun une vie relationnelle digne et active.

Les municipalités disposent d'un levier unique : celui de la proximité. Elles sont en première ligne pour impulser une dynamique territoriale, orchestrer la coopération des acteurs locaux et **créer les conditions qui permettent à chaque habitant, quel que soit son âge, de rester connecté à la vie sociale de son quartier et de sa commune.**

### Ce que peut faire une commune



#### Organiser un repérage structuré des situations de solitude

Faire reculer l'isolement nécessite une action publique organisée. Les communes peuvent : créer des espaces de coopération pour faire travailler ensemble services municipaux, CCAS, professionnels de santé, acteurs sociaux, associations et habitants engagés ; Former leurs agents à repérer les signaux d'alerte ; Structurer des circuits de repérage et d'orientation. En mettant en place une véritable « intelligence territoriale » du lien social, la commune peut identifier plus tôt les situations de fragilité et y répondre de manière coordonnée.



#### S'appuyer sur la mobilisation citoyenne pour reconstruire les liens de proximité

Le voisinage, l'engagement citoyen et les solidarités locales sont des forces immenses, souvent sous-mobilisées. Une politique municipale ambitieuse peut : encourager les initiatives de voisinage et l'entraide informelle; soutenir les collectifs d'habitants mobilisés pour rompre la solitude; valoriser les bénévoles et les initiatives citoyennes ; créer des espaces où habitants, associations et professionnels coopèrent. Cette mobilisation collective devient un véritable moteur de cohésion sociale et permet d'adapter les réponses aux réalités de chaque quartier.

#### Un exemple inspirant

#### Lutter contre l'isolement par une approche territoriale : Agen et l'agglomération d'Agen (France)

La ville et l'agglomération d'Agen se sont engagées dans la démarche Monalisa et ont structuré un programme de lutte contre l'isolement des personnes âgées : repérage des situations, mobilisation du CCAS, des services et associations. Dans le cadre du réseau européen URBACT Breaking isolation, elle a intégré le sujet dans une stratégie locale durable élargie à l'agglomération et à tous les âges.

Engagement

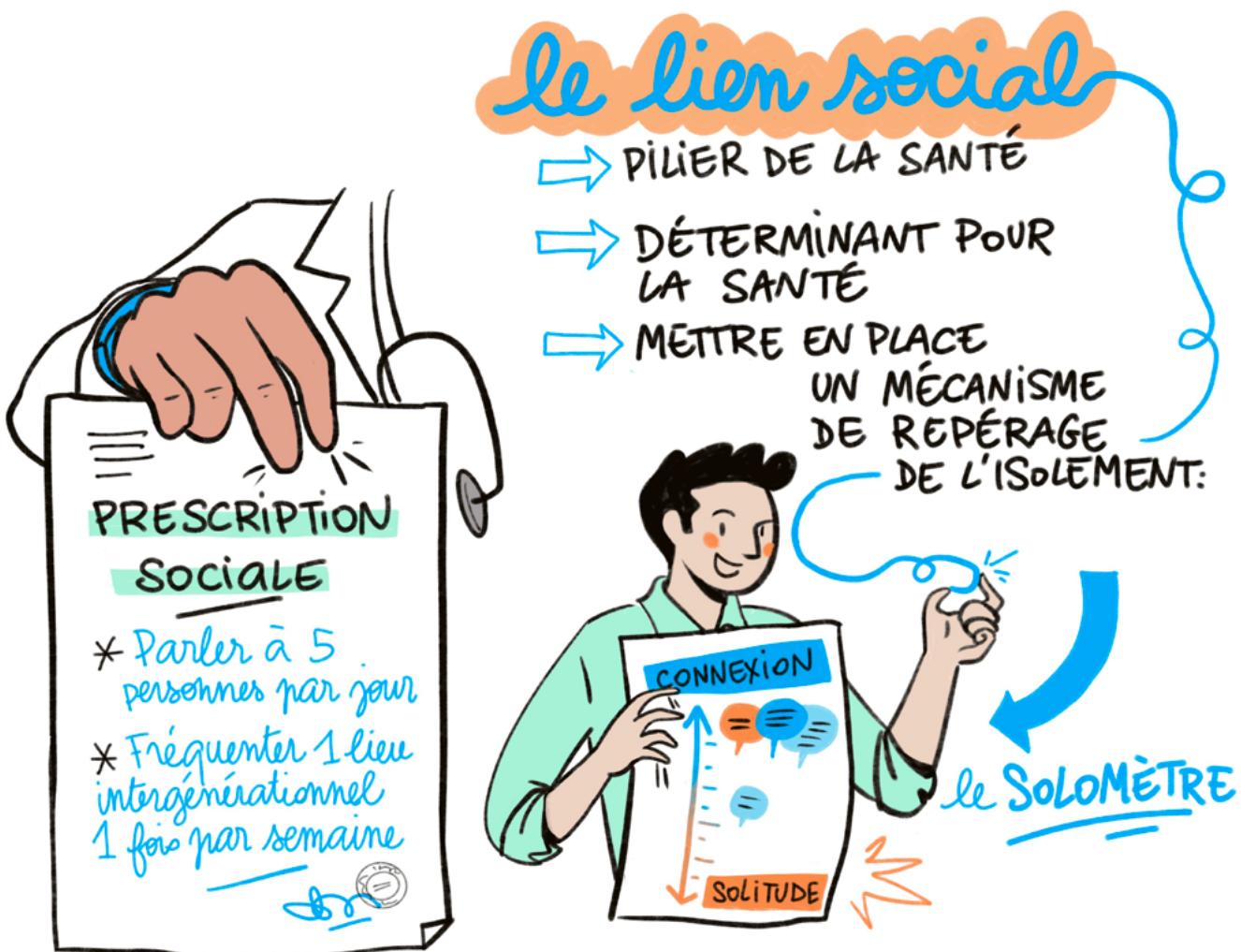
# 06

## Déployer une politique locale de prescription sociale

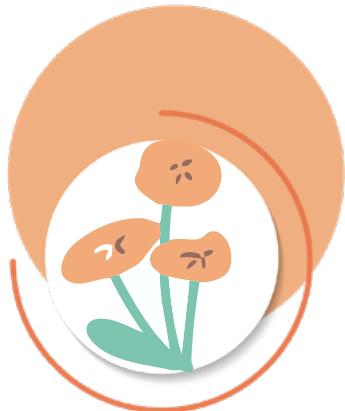
### Principe

La solitude et l'isolement social constituent des déterminants majeurs de la santé et du bien-être. Ils sont associés à des effets délétères sur la santé physique et mentale, tandis que des liens sociaux de qualité exercent **un effet protecteur reconnu**, en soutenant le bien-être, l'engagement dans les parcours de soins et la capacité à faire face aux aléas de la vie.

La **prescription sociale s'inscrit dans cette approche globale**. Elle vise à relier les personnes à des ressources sociales, culturelles, citoyennes ou associatives de leur territoire lorsque le renforcement du lien social constitue une réponse pertinente. À l'échelle communale, elle repose sur l'articulation entre santé, action sociale et vie locale, dans le respect des compétences de chacun.



## Ce que peut faire une commune



### Formaliser des partenariats entre établissements de santé, CCAS et associations pour structurer des parcours de lien

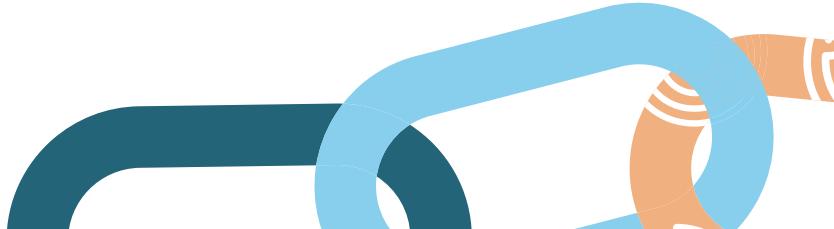
Une commune peut jouer un rôle de facilitateur en formalisant des partenariats entre les établissements de santé du territoire, le CCAS et les acteurs associatifs engagés dans le lien social. Sans créer de dispositif supplémentaire ni se substituer au soin, il s'agit de définir des modalités d'orientation simples et partagées, permettant d'accompagner les personnes vers des ressources relationnelles adaptées et de sécuriser des parcours favorisant l'inscription durable dans des relations choisies.



### Rendre visibles les offres locales « qui font lien » et soutenir leur accès

La prescription sociale ne peut fonctionner que si les ressources locales sont identifiées, lisibles et accessibles. Une commune peut agir en recensant, valorisant et rendant visibles les offres du territoire qui favorisent le lien social : activités associatives, actions collectives, pratiques culturelles ou sportives, initiatives citoyennes ou espaces de production et d'échange locaux. Elle peut également lever les freins à l'accès - information, mobilité, coût, accompagnement lors des premiers contacts - afin que les orientations se traduisent en expériences effectives de participation, de reconnaissance et d'engagement actif.

Un exemple **inspirant**



#### Relier santé et lien social : Frome (Royaume-Uni)

À Frome, dans le comté de Somerset, une démarche connue sous le nom de Compassionate Frome (ou Frome Model of Enhanced Primary Care) a été développée à partir de 2013 à l'initiative de professionnels de santé de premier recours, en lien étroit avec les acteurs communautaires locaux. Cette approche vise à intégrer pleinement la dimension sociale et relationnelle dans les parcours de santé, en s'appuyant sur une cartographie fine des ressources locales (associations, groupes, activités) et sur des personnes relais chargées de mettre en relation les habitants avec ces ressources.

Source : Abel, J., Kingston, H., Scally, A., Hartnoll, J., Hannam, G., Thomson-Moore, A., & Kellehear, A. (2018). Reducing emergency hospital admissions : a population health complex intervention of an enhanced model of primary care and compassionate communities. *British Journal Of General Practice*, 68(676), e803-e810. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/30297434/>

Engagement

# 07

## Faire du numérique un pont vers le lien humain

### Principe

Le numérique occupe aujourd’hui une place centrale dans l’accès à l’information, aux services et aux relations sociales. Il peut faciliter les échanges, réduire certaines distances et soutenir l’accès aux droits. Mais lorsqu’il devient un substitut aux relations humaines, ou qu’il exclut une partie de la population par défaut de compétences, d’équipement ou de confiance, il peut aussi renforcer l’isolement et les inégalités sociales.

**Faire du numérique un pont vers le lien humain** suppose de l’inscrire dans une approche relationnelle, inclusive et accompagnée. Il ne s’agit pas de numériser le lien social, mais d’utiliser les outils numériques pour **faciliter la rencontre, l’orientation et la participation**, en complément indispensable des relations en présence.



### Ce que peut faire une commune

#### Mobiliser le numérique comme outil de rencontre et de participation locale

Une commune peut développer ou soutenir des dispositifs numériques municipaux, ou des initiatives associatives existantes, explicitement orientés vers la rencontre, la participation et l’engagement local. Ces outils doivent rendre visibles les initiatives du territoire, faciliter l’accès aux activités collectives et encourager la présence dans les lieux de vie, en privilégiant un usage au service des relations concrètes plutôt que la performance technologique. Cela suppose également d’agir contre l’exclusion et l’illettrisme numériques, afin que le numérique ne devienne pas un facteur supplémentaire d’isolement.

#### Préserver et valoriser des espaces “sans écran” (ou à usage limité) favorisant la présence et la discussion

En parallèle, la commune peut agir en créant ou en valorisant des espaces municipaux où l’usage des écrans est limité ou encadré, afin de favoriser l’attention, la discussion et la qualité relationnelle. Bibliothèques, maisons de quartier, espaces publics ou équipements culturels peuvent ainsi être pensés comme des lieux de rencontre en face-à-face, affirmant clairement que le numérique est un moyen, non une finalité.

#### Un exemple inspirant

#### Le numérique comme outil, pas comme substitut : Séoul (Corée du Sud)

La ville de Séoul a déployé une stratégie combinant outils numériques de repérage et de mise en relation avec des actions de terrain en présentiel. Le numérique y est explicitement conçu comme un levier d'accès aux ressources et aux relations, et non comme un remplacement du lien humain.

Engagement

# 08

## Soutenir la vie associative comme infrastructure du lien

### Principe

La vie associative constitue l'une des infrastructures majeures du lien social à l'échelle locale. Les associations créent des espaces de rencontre, d'entraide, d'engagement et de participation qui structurent la vie quotidienne des territoires. Ce rôle essentiel repose en grande partie sur **un travail relationnel souvent invisible**: accueil, écoute, médiation, animation de collectifs, création de confiance et maintien des liens dans la durée.

Soutenir la vie associative ne relève donc pas d'un appui ponctuel ou sectoriel. Il s'agit de reconnaître les associations comme des partenaires structurants de l'action municipale, contribuant directement à la prévention de l'isolement, à la cohésion sociale et au bien-être des habitants



### Ce que peut faire une commune

#### Soutenir la professionnalisation des acteurs associatifs en matière de lien social

Une commune peut agir en accompagnant les acteurs associatifs dans le développement de leurs compétences en matière de prévention de l'isolement et de création de lien social. Cela implique de reconnaître que le lien repose sur des pratiques et des savoir-faire spécifiques – accueil, écoute, médiation, animation de collectifs – et de soutenir leur montée en compétences par la formation, l'échange de pratiques, l'appui méthodologique ou la mutualisation d'expériences. Cette attention concerne également la prévention de l'épuisement et de l'isolement au sein des équipes bénévoles et salariées, dans une logique de soutien et non de contrôle.

#### Reconnaitre et soutenir le développement du bénévolat comme catalyseur du lien social

Le bénévolat constitue l'un des premiers vecteurs de lien social sur les territoires. Une commune peut agir en soutenant activement son développement, non seulement comme ressource humaine pour les associations, mais comme expérience relationnelle en soi, génératrice d'appartenance, d'utilité sociale et de réciprocité. Cela implique de faciliter l'engagement bénévole, de lever certains freins (information, disponibilité, reconnaissance), de valoriser les parcours d'engagement et de soutenir les associations dans l'accueil, la formation et l'accompagnement des bénévoles.

#### Un exemple inspirant

#### Professionaliser le lien et soutenir le bénévolat : Lyon (France)

La ville de Lyon soutient la structuration et la professionnalisation des acteurs associatifs, notamment sur les fonctions relationnelles et l'accompagnement des bénévoles. Cette approche reconnaît le rôle central, souvent invisible, des associations et du bénévolat dans la prévention de l'isolement et la cohésion sociale.

Engagement

# 09

## Faire du dialogue et de l'écoute une compétence collective locale

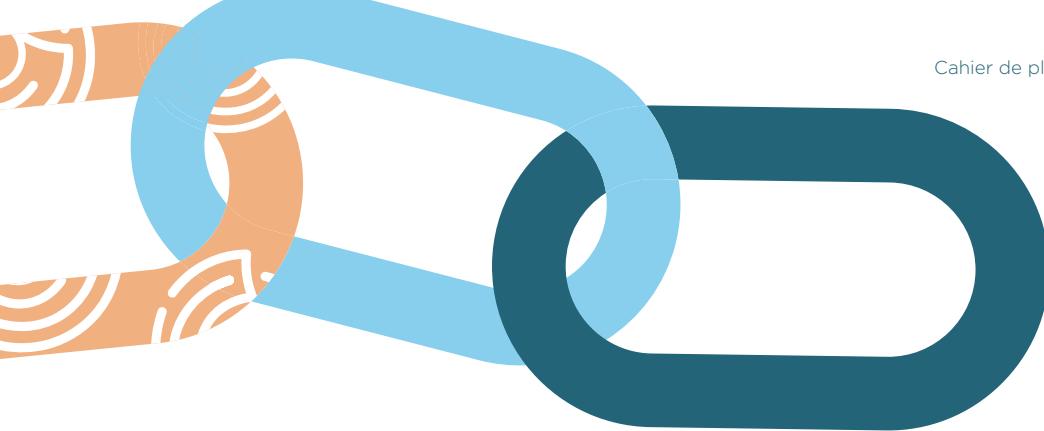
### Principe

Le vivre-ensemble repose sur une capacité collective à discuter, à écouter et à confronter des points de vue sans violence. Cette capacité n'est ni innée ni acquise une fois pour toutes : elle s'apprend, se cultive et s'entretient dans des cadres concrets.

La fragmentation sociale, la polarisation des débats et l'entre-soi fragilisent aujourd'hui ces apprentissages. Lorsque les espaces de

discussion se raréfient, les tensions s'expriment ailleurs, souvent de manière conflictuelle ou silencieuse. À l'inverse, des espaces de dialogue accessibles, réguliers et sécurisés permettent de transformer les désaccords en échanges et de reconnaître les différences comme des ressources. À l'échelle communale, **soutenir le dialogue revient à reconnaître la discussion comme une infrastructure sociale** à part entière.





## Ce que peut faire une commune



### Organiser des formats réguliers de débat local accessibles et non violents

Une commune peut soutenir des formats de discussion réguliers, à petite échelle, ouverts et accessibles à tous, permettant aux habitants d'échanger sur des sujets de la vie locale. Ces formats gagnent à être simples, récurrents et animés selon des principes de respect, d'écoute et de régulation des échanges. En privilégiant des cadres clairs et sécurisés, la collectivité favorise une parole partagée, l'apprentissage du débat démocratique et la capacité à vivre avec des désaccords réels sans rompre le lien social.



### Soutenir des médiations de quartier et favoriser la mixité des publics

La commune peut également agir en soutenant des démarches de médiation de proximité, capables de prévenir et d'apaiser les tensions du quotidien. En parallèle, favoriser des espaces et des temps de rencontre entre des publics qui se croisent peu permet de limiter l'entre-soi, de renforcer la compréhension mutuelle et de préserver la sérénité du lien social à l'échelle locale.

#### Un exemple inspirant

##### Apprendre à débattre à l'échelle locale : Saillans (France)

Entre 2014 et 2020, la commune de Saillans a expérimenté une gouvernance municipale collégiale et participative, fondée sur des espaces réguliers de discussion et de travail associant habitants et élus, notamment via des commissions participatives formalisées et une charte de participation. L'exemple illustre comment une commune peut créer, dans la durée, des cadres concrets où l'on apprend à discuter, à instruire des désaccords et à co-construire des décisions locales.

Engagement

**10**

## Évaluer et rendre visible la politique du lien

### Principe

Une politique publique existe pleinement lorsqu'elle est pilotée, évaluée et rendue visible. Sans cadre d'observation partagé, sans indicateurs lisibles et sans récit public, les actions restent dispersées, difficiles à ajuster et peu appropriables par les habitants comme par les élus.

Le lien social et la prévention de la solitude n'échappent pas à cette exigence. Trop souvent

abordés à travers des initiatives ponctuelles, **ces enjeux peinent à être reconnus comme des objets de politique publique à part entière**. Évaluer et rendre visible une politique du lien ne consiste pas seulement à produire des chiffres, mais à suivre des dynamiques, à assumer des choix et à inscrire l'action dans la durée.

### Ce que peut faire une commune

#### Intégrer le lien social et la solitude dans les diagnostics locaux

Une commune peut inscrire explicitement les enjeux de lien social et de solitude dans ses outils de diagnostic existants, notamment l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) ou d'autres diagnostics territoriaux. Cette intégration permet d'objectiver des phénomènes souvent invisibles, de croiser données, observations de terrain et ressources locales, et d'adopter une approche transversale reliant ces enjeux aux autres politiques locales – sécurité, précarité, mobilité, handicap, santé ou aménagement. Elle offre ainsi une base partagée pour orienter et ajuster l'action municipale.

#### Publier un point annuel « ville du lien »

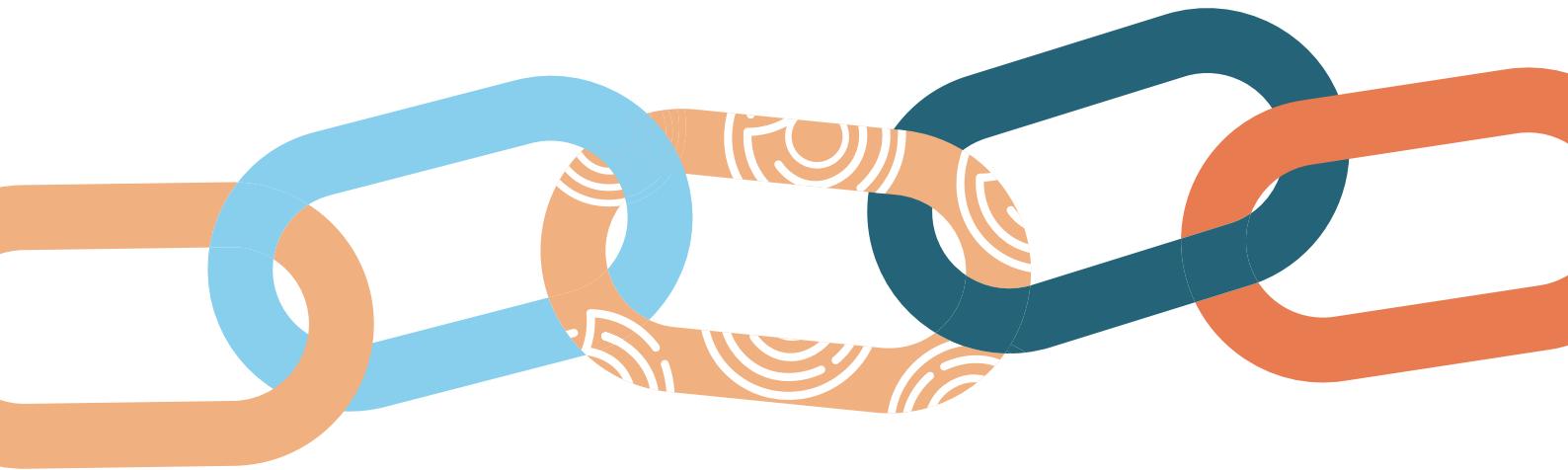
La commune peut rendre compte de son action en publiant un point annuel « ville du lien », sous une forme accessible et pédagogique, associant indicateurs simples et présentation des actions menées. Au-delà du suivi chiffré, ce rendez-vous permet de donner à voir une politique publique en action: ce qui a été engagé, ce qui fonctionne, ce qui reste à renforcer. En rendant visibles les actions et les acteurs du lien social, la commune renforce la lisibilité de son engagement et son appropriation par les habitants et les partenaires.

#### Un exemple inspirant

#### Piloter et raconter la cohésion sociale : Montréal (Canada)

À Montréal, la Ville s'appuie sur des outils de suivi croisant qualité de vie, inégalités sociales, participation citoyenne et conditions de vie, développés avec des partenaires institutionnels comme la Direction régionale de santé publique et l'Observatoire montréalais des inégalités sociales et de la santé. Ces dispositifs produisent des données territorialisées, régulièrement actualisées et rendues publiques.

Sans constituer une politique formalisée du lien social, cette démarche aide la collectivité à piloter ses actions, à rendre visibles des dynamiques souvent invisibles et à nourrir le débat démocratique local à partir de données objectivées.



# ANNEXES

## Méthode & périmètre

Un plaidoyer ancré dans les pratiques, le droit et les territoires

### 01 Une démarche collective et plurielle

Ce cahier de plaidoyer s'inscrit dans le prolongement des **Rencontres du lien**, initiées par la Fédération française pour les liens sociaux comme des espaces de dialogue et de réflexion collective autour des enjeux de solitude, d'isolement et de liens sociaux.

En 2025, ces rencontres ont réuni des acteurs aux profils variés - élus locaux, professionnels des collectivités, associations, institutions, chercheurs et citoyens engagés - dans des formats ouverts et transversaux. Leur ambition n'était pas de produire un consensus normatif ni un modèle unique, mais de mettre en discussion des pratiques, des constats et des questionnements issus des réalités territoriales.

Le présent document ne restitue pas l'ensemble des échanges. Il en propose **une mise en perspective, en croisant les enseignements** issus de ces temps de dialogue avec des apports scientifiques, des analyses de politiques publiques locales et des expérimentations territoriales observées ou accompagnées par la Fédération.

# 02

## Partir des compétences communales réelles

La méthode retenue repose sur un principe simple : partir des compétences effectives des communes pour identifier leurs marges d'action réelles. Le lien social n'est pas abordé comme une politique sectorielle supplémentaire, mais comme une dimension transversale des politiques municipales existantes.

Urbanisme, action sociale de proximité, gestion des équipements, vie associative, démocratie locale, prévention sociale : dans chacun de ces champs, les communes agissent déjà sur les conditions de la rencontre, de la participation et de l'appartenance, parfois sans nommer explicitement leur contribution au lien social.

**Ce choix permet d'éviter deux écueils fréquents : un discours déconnecté des réalités juridiques locales, ou une approche compassionnelle qui renverrait la solitude à la seule sphère individuelle.**

# 03

## Un format appropriable

Le document est structuré autour de dix engagements municipaux, conçus pour être juridiquement fondés, politiquement appropriables et opérationnellement adaptables, quels que soient la taille de la commune ou son contexte territorial.

Il ne propose ni solutions clés en main ni recettes universelles. Il vise à offrir un cadre d'action commun, à donner des repères partagés et à rendre visibles des leviers souvent sous-explorés de l'action municipale.

**Destiné en priorité aux équipes municipales, mais aussi à l'ensemble des acteurs locaux, ce cahier se veut à la fois un outil de réflexion, un support de dialogue et un point d'appui pour l'action. Il invite les communes à considérer le lien social non comme un effet secondaire de leurs politiques, mais comme un objet politique à part entière, à penser, organiser et piloter.**

## Les notions phares

Les définitions proposées s'appuient sur les travaux internationaux de référence, en particulier ceux de l'Organisation mondiale de la santé, tout en restant opérationnelles pour l'action publique locale. Elles ne cherchent pas à figer des concepts académiques, mais à clarifier des distinctions essentielles souvent confondues dans le débat public

### Lien social

Le lien social désigne la manière dont les individus sont reliés aux autres et à la société, à travers l'ensemble de leurs relations sociales. Il recouvre à la fois la **structure des relations** (nombre, diversité, fréquence des contacts), leurs **fonctions** (soutien émotionnel, information, entraide, sentiment d'utilité) et leur **qualité** (confiance, réciprocité, satisfaction). Le lien social n'est pas un état stable : il se situe sur un continuum, peut se renforcer ou s'affaiblir au fil des parcours de vie, et dépend étroitement des conditions sociales, territoriales, institutionnelles et culturelles. Il constitue aujourd'hui un **déterminant majeur du bien-être, de la santé physique, mentale et sociale**.

### Solitude

La solitude renvoie à une **expérience subjective** : le sentiment pénible ou douloureux de ne pas avoir des relations sociales suffisantes ou suffisamment satisfaisantes au regard de ses attentes et de ses besoins. Une personne peut se sentir seule tout en étant entourée, et inversement ne pas se sentir seule malgré un faible réseau relationnel. La solitude ne relève donc pas uniquement de facteurs individuels : elle est façonnée par des normes sociales, des trajectoires de vie, des contextes culturels et des environnements territoriaux. Lorsqu'elle s'inscrit dans la durée, elle constitue un **facteur de risque important pour la santé et le bien-être**.

### Isolement social

L'isolement social désigne une **situation objective**, caractérisée par un nombre limité de relations sociales, de rôles sociaux ou de contacts, ainsi qu'une faible participation à la vie sociale. Il peut être appréhendé à partir d'indicateurs observables : taille et diversité du réseau relationnel, fréquence des interactions, participation associative ou citoyenne. Isolement social et solitude sont des concepts distincts : ils peuvent se recouper, mais l'un n'implique pas nécessairement l'autre. Cette distinction est essentielle pour concevoir des politiques et des interventions adaptées.

### Prévention de l'isolement social et de la solitude

La prévention de l'isolement social et de la solitude consiste à **agir en amont sur les facteurs de risque et les contextes qui fragilisent les liens sociaux** : transitions de vie, précarités, ruptures relationnelles, inaccessibilité des lieux et des services, faiblesse des infrastructures sociales. Elle repose sur une combinaison d'actions structurelles (aménagements, services, politiques locales) et relationnelles (repérage, accompagnement, facilitation de la rencontre), sans se réduire à une logique de prise en charge individuelle.





## Notre sélection documentaire

### Cadres internationaux et données de référence

Organisation mondiale de la santé. (2025). From loneliness to social connection - charting a path to healthier societies: report of the WHO Commission on Social Connection. Geneva: World Health Organization; 2025. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

OECD (2025), Social Connections and Loneliness in OECD Countries, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/6df2d6a0-en>.

### Recherches scientifiques et consensus émergents

Card, K. G., Refol, J., Hill, T. G., Benoit, C., Coplan, R. J., Joordens, S., Roddick, C. M., Oliffe, J. L., Dej, E., Chen, F. S., Pinel, E. C., Helm, P. J., Skakoon-Sparling, S., & McKenzie, K. (2025). Public Health Guidelines for Social Connection : An International Delphi Study. *Health Policy*, 162, 105452. <https://doi.org/10.1016/j.healthpol.2025.105452>

Holt-Lunstad, J., Smith, T. B., Baker, M., Harris, T., & Stephenson, D. (2015). Loneliness and Social Isolation as Risk Factors for Mortality. *Perspectives On Psychological Science*, 10(2), 227-237. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/25910392/>

### Analyses françaises et approches sociétales

Fondation de France - Observatoire de la philanthropie, Les liens de proximité : pivots de la sociabilité, 2025 <https://www.fondationdefrance.org/fr/les-solitudes-en-france/etude-solitudes-2026>

Fabrique Spinoza. (2024). Société des liens : Repenser la cohésion sociale à l'ère des fragilités relationnelles. Paris : Fabrique Spinoza.

### Territoires, urbanisme et action publique locale

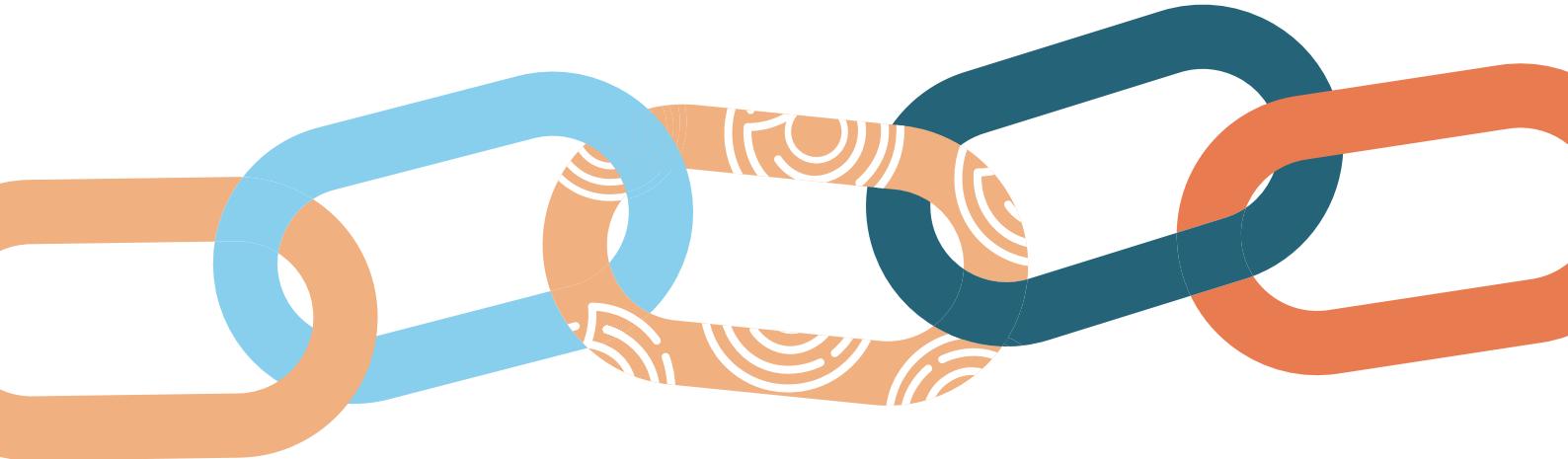
Andersen, A.-B. E. (Ed.). (2025). The paradox of proximity: Preventing urban loneliness. Copenhagen, Denmark: BLOXHUB. <https://bloxhub.org/>

Tribune (2025, 30 septembre). « Contre l'isolement social, inventons un urbanisme relationnel ». La Tribune. <https://www.latribune.fr/article/idees/98296191035362/opinion-contre-l-isolement-social-inventons-un-urbanisme-relationnel>

Soigner l'expérience sensible. Trente propositions pour les élections municipales de 2026 - Fondation Jean-Jaurès. (2026c, janvier 15). Fondation Jean-Jaurès. <https://www.jean-jaures.org/publication/soigner-lexperience-sensible-trente-propositions-pour-les-elections-municipales-de-2026/>

### Regards culturels et médiatiques

Hors-série N°109 - Les liens qui nous font du bien | Courrier international. (s. d.). Courrier International. <https://www.courrierinternational.com/magazine/2025/109-hors-serie>

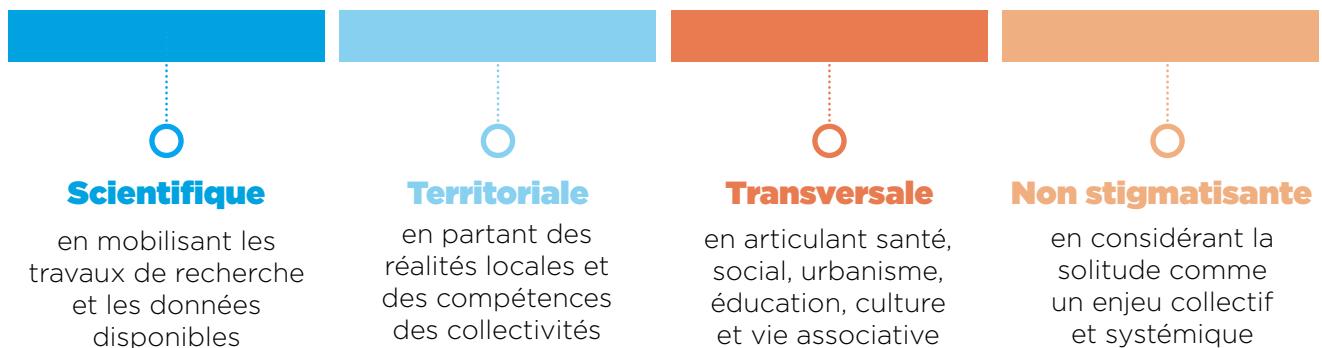


## Fédération française pour les liens sociaux

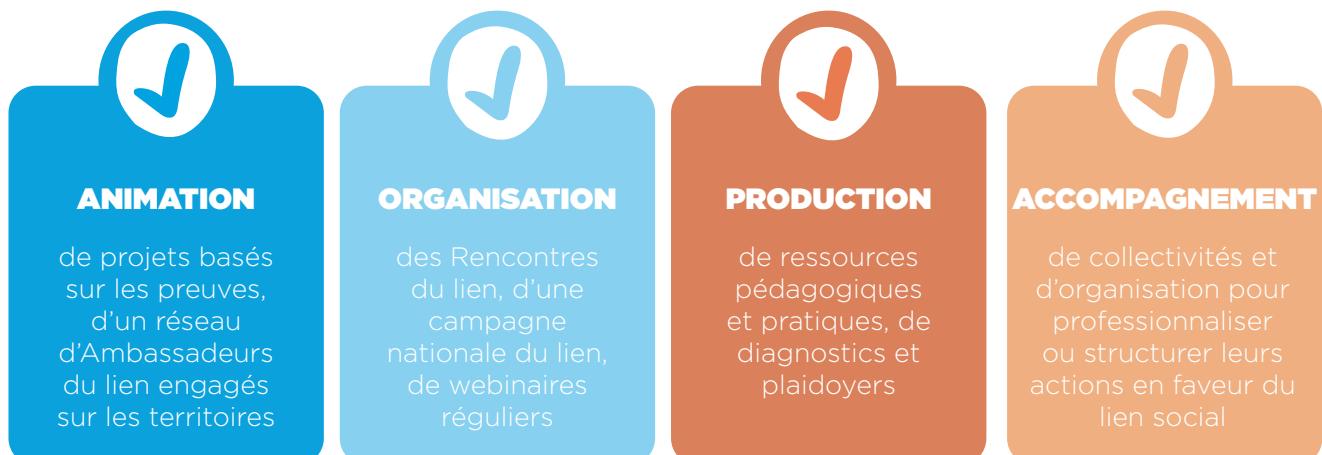
### Qui sommes-nous

La Fédération et ses 150 membres déplacent dans toute la France des initiatives concrètes pour prévenir l'isolement et la solitude, et recréer du lien humain là où il manque le plus.

### Notre approche



### Nos actions





Bâtir une France **plus reliée**

✉ contact@nosliens.fr

🌐 www.nosliens.fr

LinkedIn Fédération française pour les liens sociaux

